



COMMUGNY – Plan des circulations et des déplacements

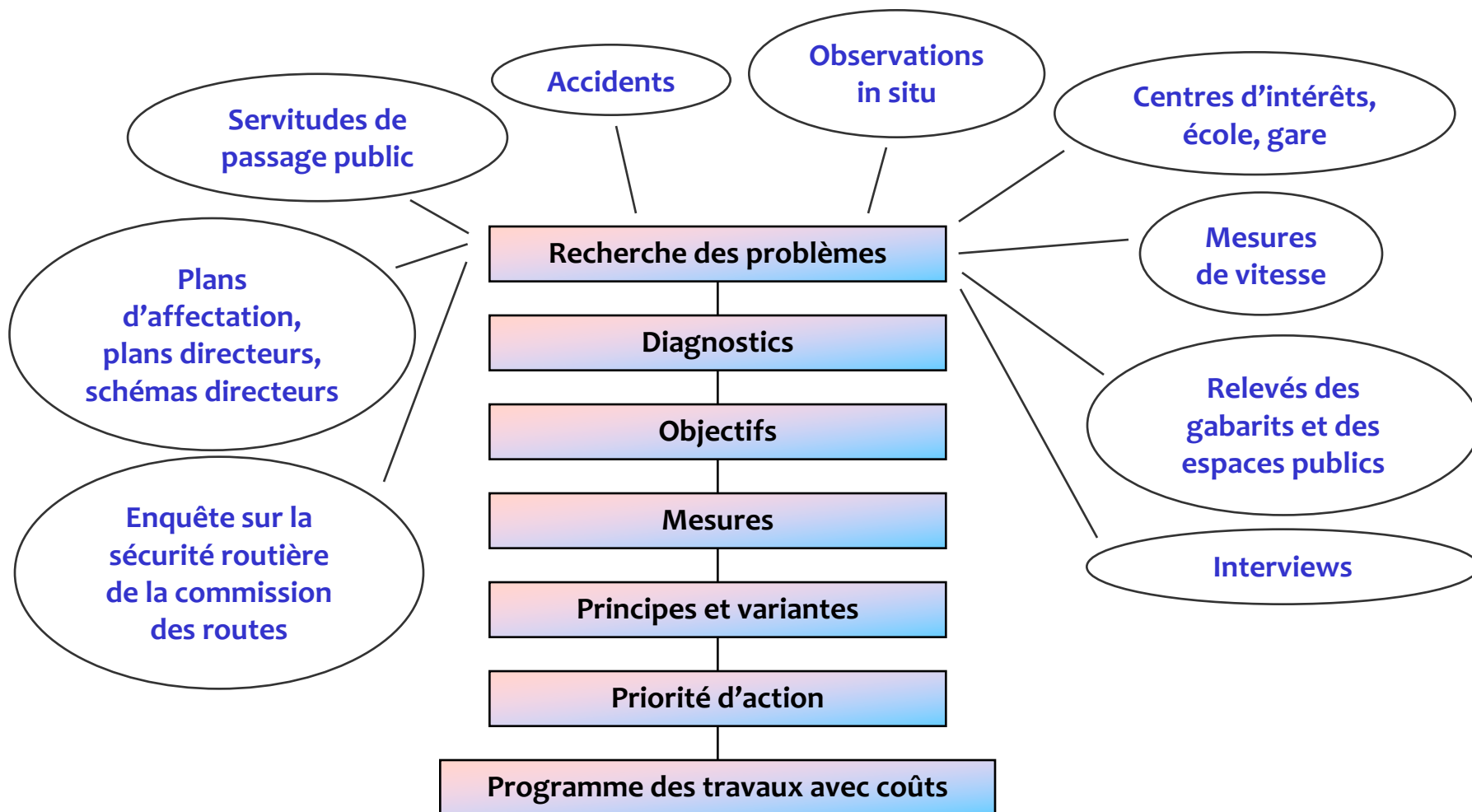


Bovard & Fritsché SA
Présentation du 09.03.22



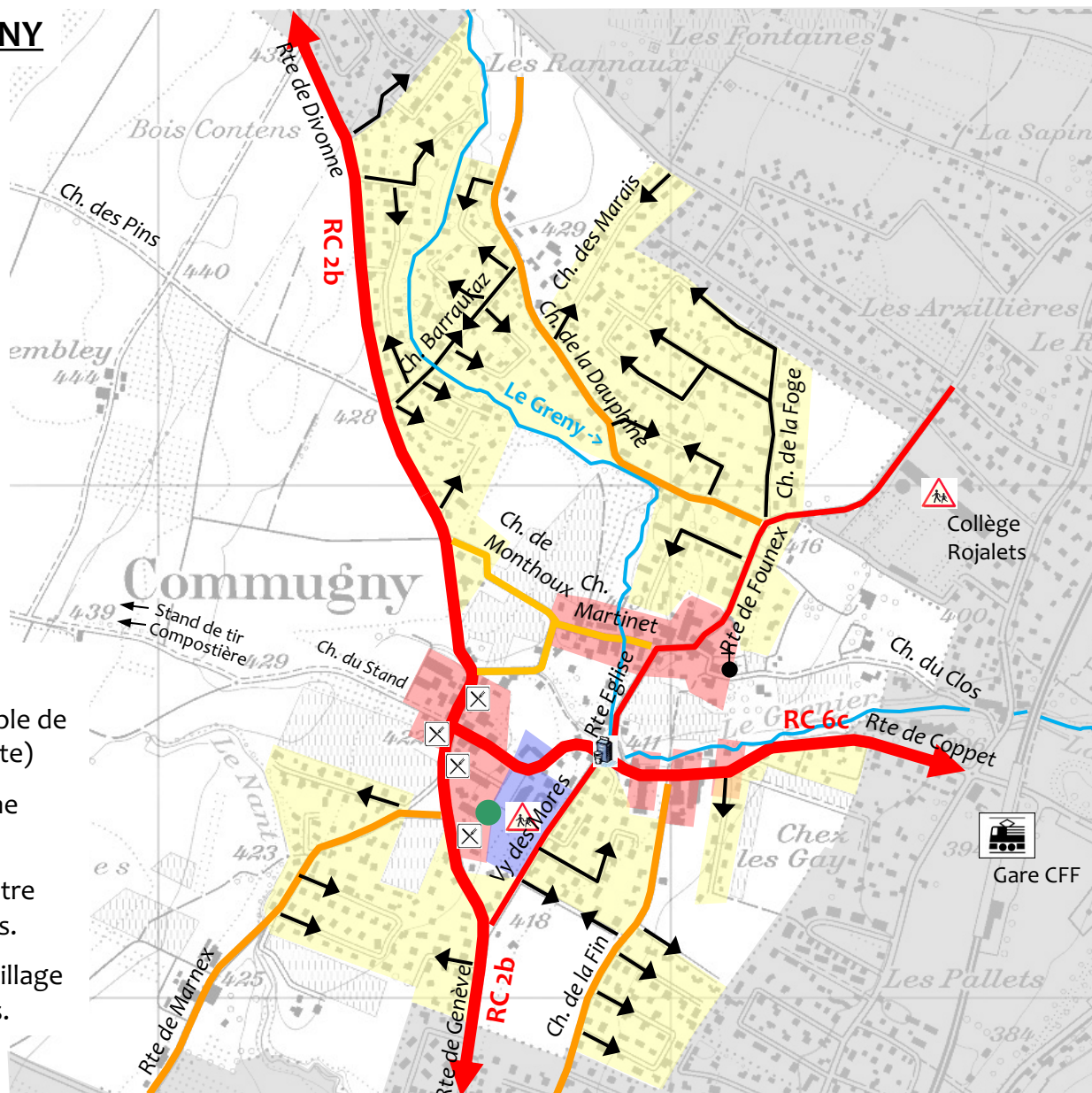


METHODOLOGIE





- 2 césures:
 - RC2b qui sépare la zone habitable de la campagne (espaces de détente)
 - Le Greny qui sépare la commune (seulement 3 passages)
- Un village éclaté avec 2 bourgs et 1 centre accueillant les infrastructures publiques.
- Une zone résidentielle qui ceinture le village desservie par un labyrinthe de chemins.





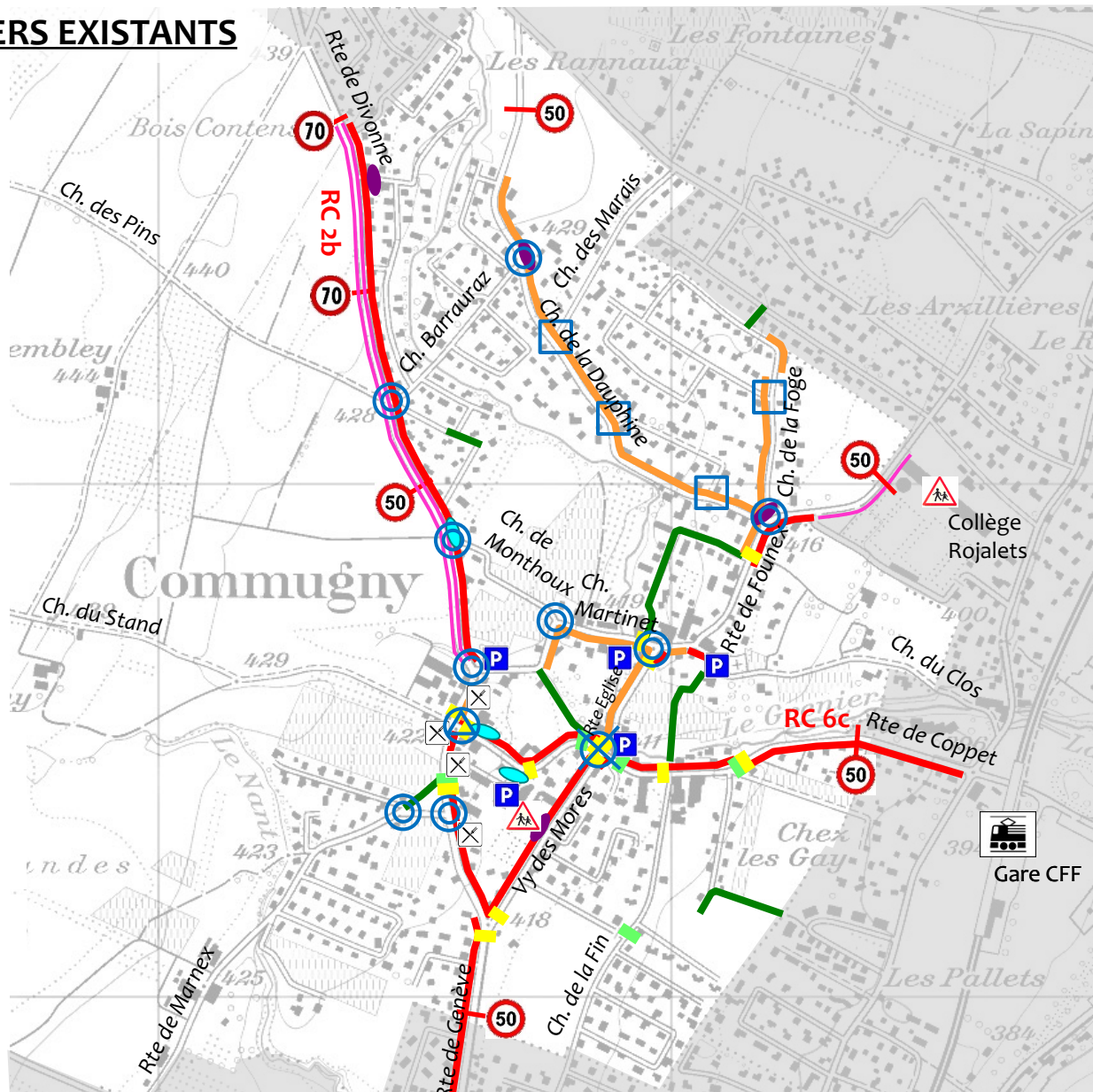
AMENAGEMENTS EXISTANTS

-  Trottoir
-  Ligne jaune pour piétons
-  Cheminement piétonnier
-  Piste cyclable
-  Passage piétons
-  Modération, seuil
-  Seuil avec passage piétons
-  Arrêt de bus
-  Arrêt de bus scolaire

Constats

Carrefours

- Carrefour laiterie dangereux sans visibilité. 
- Carrefours généreux sans espaces piétonniers. 
- Carrefours avec chemins privés non visibles. 
- Carrefours avec difficulté de croisement pour le TP et PL 

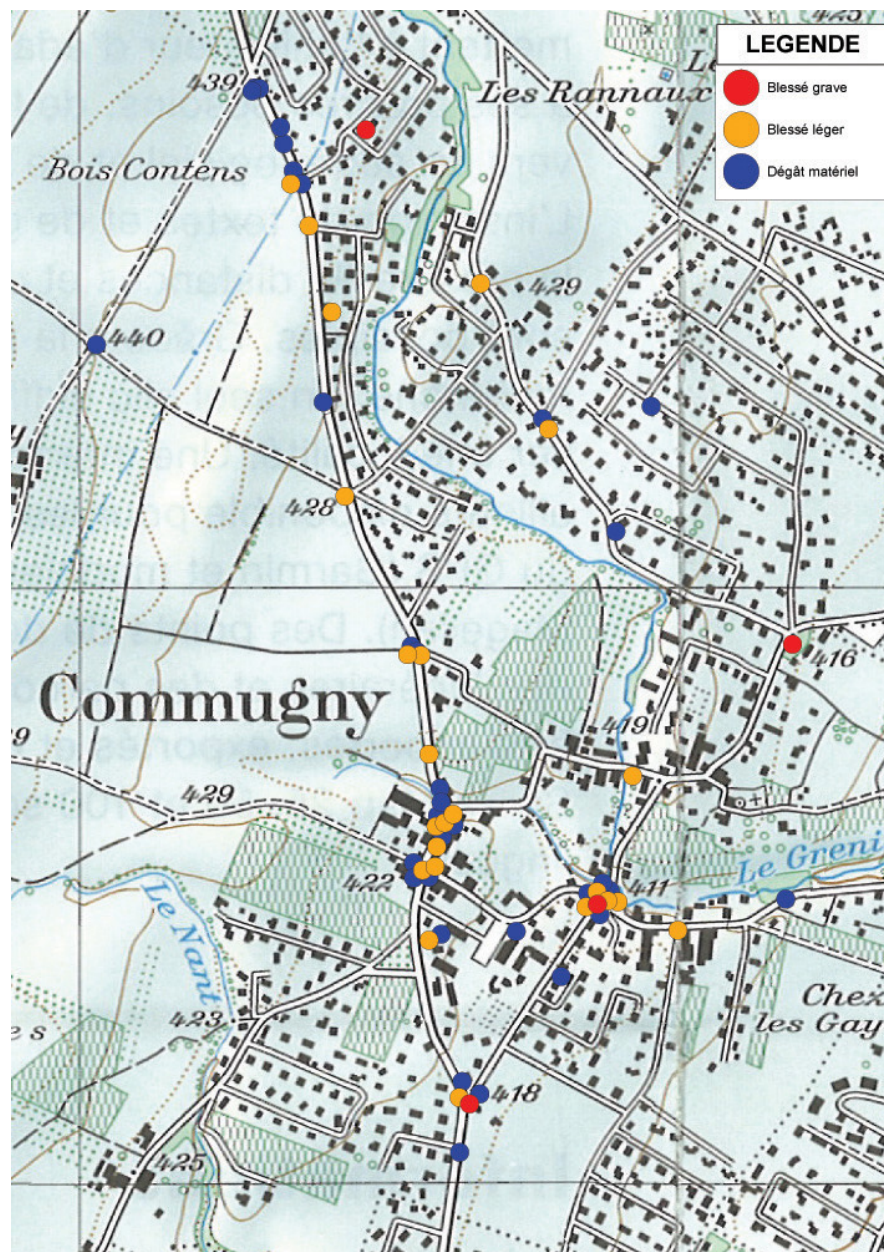


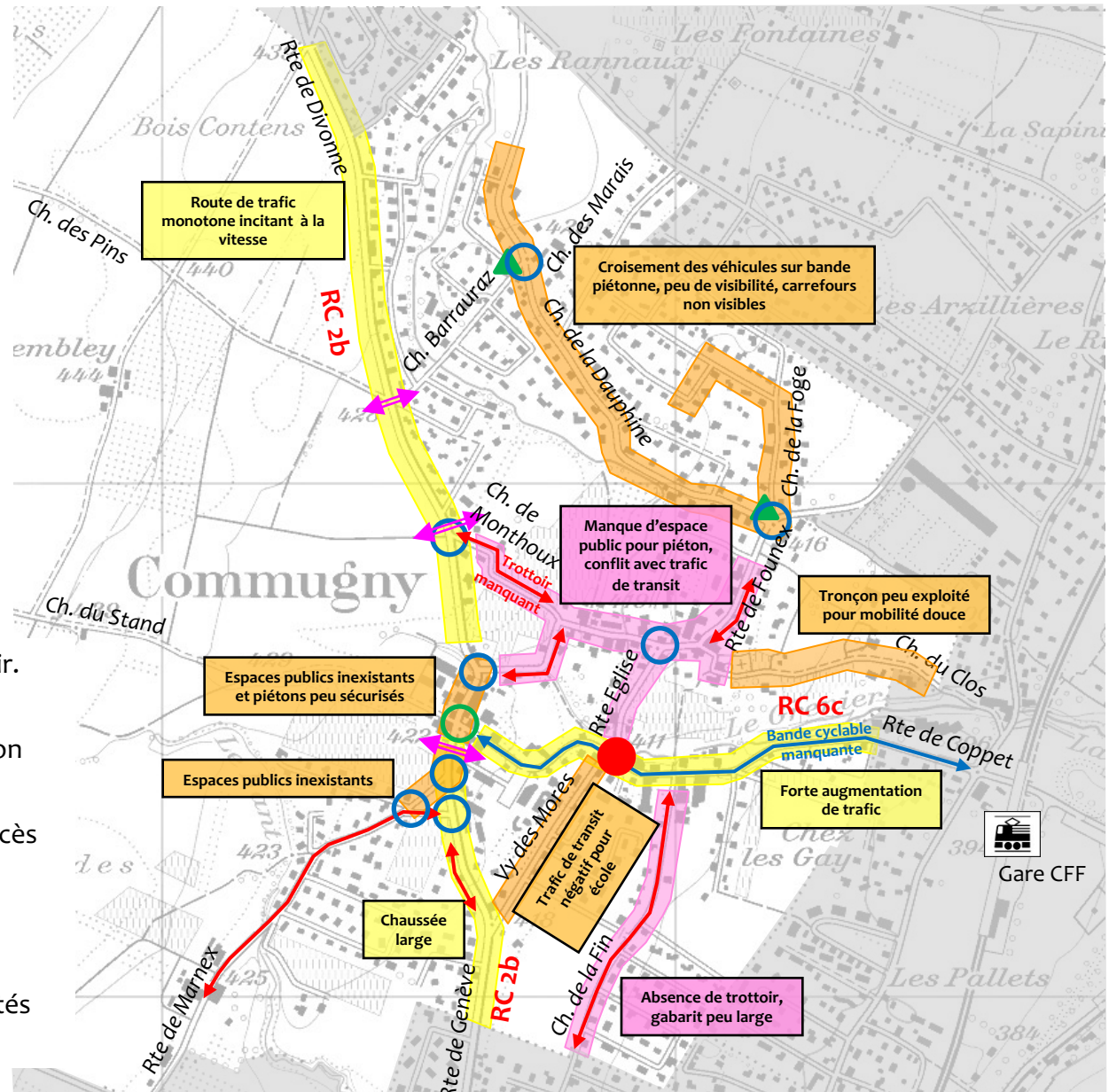


LES ACCIDENTS

Constats

- Accidents importants concentrés sur le carrefour de la laiterie avec collisions
- Accidents sur RC : inattention, alcool, collisions avec obstacles
- 2 accidents avec vélo : sortie de cour
- 2 accidents avec piéton : piéton avec alcool + une marche arrière dans une cour
- 6 – 7 accidents par an





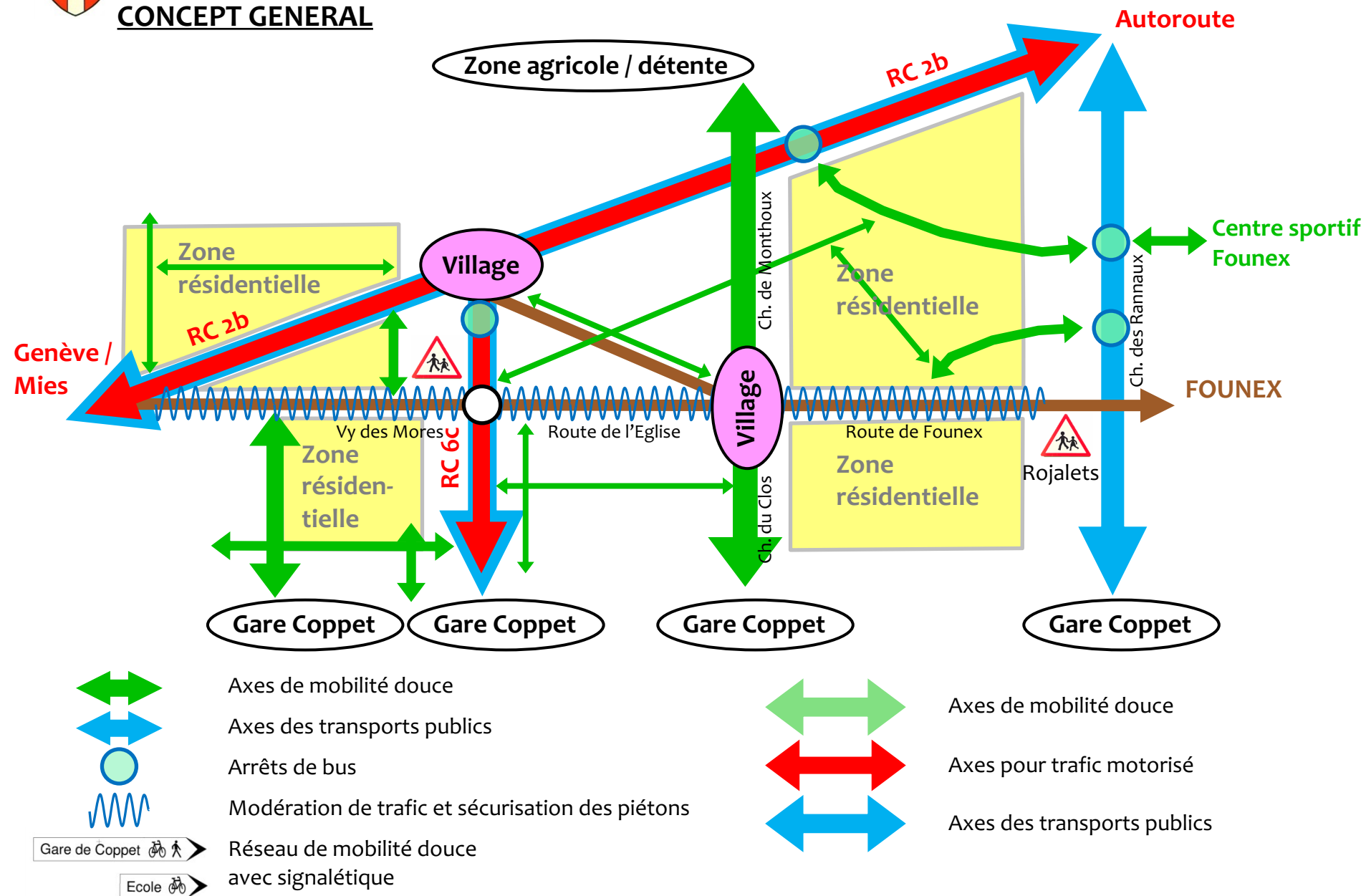


COMMUGNY – Plan des circulations et des déplacements



Bovard & Fritsché SA
Présentation du 09.03.22

CONCEPT GENERAL





- 1 Réaménager le carrefour Sus-Fontaine avec espaces publics pour offrir entrée au village. Réaménagement de la rue pour renforcer le cheminement des piétons.
- 2 Sécuriser le carrefour avec renforcement des espaces publics
- 3 Modérer la vitesse et restreindre le trafic de transit
- 4 Modération avec réduction de la chaussée au profit d'espace public pour piétons
- 5 Réaménagement carrefour avec arrêt de bus distinct et placette
- 6 Mettre en évidence le cheminement piétonnier tout en étant franchissable. Rendre visible les carrefours
- 7 Réalisation d'un cheminement piétonnier
- 8 Permettre la traversée de la RC2 pour les piétons et les vélos
- 9 Piste cyclable
- 10  Liaisons piétonnes avec servitudes
- 11 Requalification des rues au profit de la mobilité douce
- 12 Réduction largeur de chaussée. Prolongement et élargissement du trottoir côté Jura.
- 13 Aménagement du carrefour pour prioriser le trafic des T.P.

